

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR  
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP  
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2022

**DELIBERATION n° 0506-2022**

**OBJET : CONVENTION RELATIVE A LA POSE DE FOURREAUX DESTINES A ACCUEILLIR  
LES RESEAUX HTA ET BTA SUR LA COMMUNE DE CANNES DANS LE CADRE DU PROJET  
DE REQUALIFICATION DE LA CROISETTE**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf juin, à seize heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 22 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville Annexe 31 boulevard de la Ferrage à Cannes, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50  
- Présents ou représentés : 43

Secrétaire de séance :

M Gregori BONETTO

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25  
- Présents ou représentés : 22

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Marie POURREYRON, Magali CHELPI-DEN HAMER ;  
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Gregori BONETTO, Jacques  
NESA, Jean-Luc RICHARD, Guy LOPINTO, Didier  
CARRETERO, Charles BAREGE, Gilles GAUCI, Marc  
COMBE.

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;  
M. Robert NOVELLI.

Pour la CASA

-

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;  
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;  
Mme Françoise BRUNETEAUX par Mme Magali CHELPI-  
DEN HAMER ;  
M. Eric CATANESE par M. Gregori BONETTO ;  
M. Antoine BABU par M. Jean-Michel SAUVAGE ;  
Mme Muriel DI BARI par M. Jacques NESA ;  
M Marc OCCELLI par M. CARRETERO ;

**AR Prefecture**

006-250601689-20220629-0506\_2022-DE

Reçu le 07/07/2022

Publié le 07/07/2022

~~Pour la CASA~~

M Eric CHALVIN par M. Jean-Luc RICHARD ;  
M. Georges VAZIA par Mme Florence SIMON.

Pour la CAPG

-

Pour la compétence défense extérieure contre  
l'incendie :

- En exercice : 25  
- Présents ou représentés : 21

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Marie POURREYRON, Magali CHELPI-BEN HAMER ;  
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Gregori BONETTO.

Pour la Commune du Cannet :

Mme Danièle NEVET ;  
MM. Jacques NESA, Didier CARRETERO.

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

M Gilles GAUCI.

Pour la Commune de Mougins :

MM. Guy LOPINTO.

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette

M. Robert NOVELLI ;

Pour la Commune de Théoule-sur-mer :

M. Jean-Luc RICHARD.

Pour la Commune de Vallauris :

Mmes Corinne CELLAMARO, Alexandra CORNADEAU-  
CHEVAS ;  
M. Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

Mme Françoise BRUNETEAUX par Mme Magali CHELPI-DEN  
HAMER ;  
M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;  
M. Eric CATANESE par M. Gregori BONETTO ;  
M Antoine BABU par M. Jean-Michel SAUVAGE ;

Pour la Commune du Cannet

M. Marc OCCELLI par M. Didier CARRETERO ;

Pour la Commune de Mougins

M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO.

Monsieur le Président expose,

Le SICASIL et la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CAPL) réalisent des travaux de requalification du boulevard de la Croisette et de renouvellement de ses réseaux sec et humides.

Dans un souci d'efficacité, d'économie et de coordination, en vue de minimiser la gêne des riverains et des dégradations intempestives du domaine public routier à l'occasion de ce chantier, la CAPL a proposé de poser la totalité des réseaux concernés en fouille commune et de confier la réalisation des terrassements à une entreprise unique qu'elle aura préalablement sélectionnée.

A cette occasion, ENEDIS accepte que la CAPL et le SICASIL posent pour son compte les fourreaux destinés à accueillir les ouvrages de distribution publique souterrains et de les lui remettre pour son usage et son exploitation.

**Le conseil syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :**

- **AUTORISE** monsieur le Président à signer la convention tripartite entre le SICASIL, la CAPL et ENEDIS. Ce document fixera les modalités techniques permettant de réaliser les terrassements et la pose des fourreaux aiguillés pour les réseaux électriques de distribution publique sous le boulevard de la Croisette à Cannes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,  
  
Jean-Michel SAUVAGE



**AR Prefecture**

006-250601689-20220629-0506\_2022-DE  
Reçu le 07/07/2022  
Publié le 07/07/2022

